

# Le nouveau programme de formation postgraduée en médecine interne générale, un atout pour la médecine de premier recours

Tout vient à point à qui sait attendre. Le 26 novembre 2009, l'assemblée plénière de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) a approuvé le programme de formation postgraduée révisé en médecine interne générale. Ce programme entièrement nouveau est axé sur les besoins de la population et vise une prise en charge globale et des soins élargis tant dans le domaine ambulatoire qu'hospitalier.

Max Giger

Président de l'ISFM

## L'essentiel en bref

Le programme de formation postgraduée comprend trois ans de formation de base et deux ans de formation secondaire. Basée sur les compétences des futurs internistes généralistes, cette formation modulaire d'une durée de cinq ans rejoint les objectifs de formation des études de médecine et offre deux orientations professionnelles: l'une en pratique privée (curriculum d'interniste en pratique ambulatoire / médecin de famille) et l'autre en milieu hospitalier (curriculum d'interniste hospitalier). Les objectifs de formation spécifiques structurent la formation postgraduée. Un système de feed-back permettra d'établir une évaluation formative tout au long du cursus de formation.

mêmes patients et les programmes de formation postgraduée de ces disciplines couvraient majoritairement les mêmes domaines. C'est la raison pour laquelle le groupe de travail formation postgraduée et continue du Collège de médecine de premier recours a recommandé à la fin 2007 de créer un seul et unique curriculum de formation postgraduée. Les milieux universitaires [2] ont plaidé en faveur du regroupement des deux titres et de l'élaboration d'un programme unique de formation postgraduée modulaire basé sur les compétences. Il s'ensuivit une prise de position des spécialistes en médecine interne [3] qui donna lieu à de nombreuses séances et discussions jusqu'à l'approbation par l'ISFM, le 26 novembre 2009, d'un pro-

## La réorganisation des contenus en médecine interne a débouché sur la création de fait d'un titre d'interniste généraliste

- 1 de Torrenté A. Achtung: Verwechslungsgefahr! Schweiz Med Forum. 2002(47);1113-4.
- 2 Perrier A et al. Plaidoyer pour une société unique de spécialistes en médecine générale et interne en Suisse. Bull Méd Suisses. 2008; 89(14):516-22; 566-9.
- 3 Briner A. Prise de position de la SSMI. Bull Méd Suisses. 2008;89(14):569-71.

Correspondance:  
Dr Max Giger  
FMH/ISFM  
Elfenstrasse 18  
CH-3000 Berne 15  
max.giger@hin.ch

## Dix ans de préparatifs

Voilà plus de 10 ans que les sociétés de discipline médicale et les organes chargés de la formation postgraduée se penchent sur la création d'un programme de formation postgraduée permettant aux médecins de traiter des patients en médecine interne générale tant à l'hôpital qu'en pratique ambulatoire. L'intégration des formations approfondies dans le titre de spécialiste, les besoins des grands hôpitaux et la mise sur pied de départements interdisciplinaires ont changé la donne en médecine interne et donné lieu à une réorganisation des contenus dans cette discipline qui a débouché sur la création de fait d'un titre d'interniste généraliste (équipe d'internistes «maison»). Cette solution supplanta la proposition initiale de créer un titre d'interniste hospitalier hautement spécialisé [1]. Dans le domaine ambulatoire, des spécialistes en médecine interne et en médecine générale traitaient à peu près les

programme moderne de formation postgraduée en médecine interne générale, qui devrait entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2010.

## Durée et structure de la formation postgraduée

La formation postgraduée comprend trois ans de formation de base et deux ans de formation secondaire. La formation postgraduée de base d'une durée de trois ans doit comprendre au moins deux ans de formation en médecine interne générale hospitalière et au moins 6 mois de médecine interne générale ambulatoire, de préférence sous forme d'assistantat au cabinet médical. La formation postgraduée secondaire comprend au moins deux modules individuels à choix visant à compléter la formation en vue du titre d'interniste hospitalier ou d'interniste en pratique ambulatoire/médecin de famille. Le curriculum est structuré de manière à ce

que la formation postgraduée de base soit accomplie de préférence en premier. La formation postgraduée secondaire pourra ensuite être modulée en fonction de l'activité professionnelle future du médecin. Les «programmes de médecine de famille» proposés en Suisse romande, à l'hôpital cantonal de Saint-Gall et nouvellement à l'hôpital universitaire de Zurich sont entièrement compatibles avec ce nouveau programme de formation postgraduée en médecine interne générale. Si la planification est bien préparée, le candidat pourra accomplir sa formation postgraduée en 5 ans. Un seul et unique titre de spécialiste sera désormais octroyé en médecine interne générale.

#### **Buts de la formation postgraduée**

La formation postgraduée doit fournir les compétences nécessaires pour que le médecin puisse exercer son activité sous sa propre responsabilité et garantir au patient des soins médicaux spécialisés. De plus, elle lui permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour évaluer correctement les rapports coûts-utilité et utilités-risques et pour prendre ou ordonner les mesures diagnostiques, préventives et thérapeutiques nécessaires sans toutefois négliger les facteurs psychiques, sociaux et culturels.

de formation postgraduée doivent axer la formation sur les objectifs mentionnés et les ancrer dans leurs concepts de formation postgraduée. Cela permettra de structurer efficacement la formation postgraduée en médecine de famille.

#### **Logbook et évaluations centrées sur le lieu de travail**

Les médecins en formation apprennent à tenir un logbook dans lequel ils inscrivent les contenus de formation enseignés et acquis. Ils peuvent ainsi d'une part suivre l'évolution de leur formation postgraduée et, d'autre part, gérer personnellement leur curriculum de formation postgraduée. Le logbook doit également comprendre une évaluation centrée sur le lieu de travail par un système de feed-back (AbA) [6, 7]. Cette méthode permet une évaluation formative pendant toute la durée de la formation postgraduée. Les médecins en formation obtiendront ainsi un feed-back quant à leur niveau de formation, accompagné de recommandations en vue des prochains objectifs à atteindre. La mise en œuvre d'une telle évaluation aura lieu progressivement une fois que les personnes en charge de la formation auront été formées à cet effet.

## **Nous espérons que l'introduction de ce programme moderne de formation postgraduée en médecine interne générale, axé sur les compétences, incitera d'autres sociétés de discipline médicale à suivre cette voie**

Les objectifs de formation font l'objet d'une énumération détaillée. Les objectifs de formation généraux sont définis en fonction des 7 rôles du médecin précisés dans le CanMeds [4] et ancrés dans la Réglementation pour la formation postgraduée (RFP). Les objectifs de formation spécifiques en médecine interne générale et ceux des disciplines ne relevant pas de la médecine interne se basent sur le catalogue des objectifs de formation élaboré par la Commission interfacultés médicale suisse (CIMS) [5]. La formation postgraduée de base permet d'acquérir des compétences fondamentales notamment en ce qui concerne la prise en charge des patients souffrant de problèmes dermatologiques, gynécologiques et otorhinolaryngologiques récurrents. Le traitement des «petites plaies» en fait également partie.

Le catalogue des objectifs de formation structure la formation postgraduée et permet aux candidats d'acquérir les compétences nécessaires de manière déterminée. Pour les disciplines qui ne relèvent pas de la médecine interne (notamment la chirurgie, la psychiatrie, la pédiatrie et la gynécologie et obstétrique), le catalogue mentionne les objectifs de formation qu'il faut au moins acquérir au cours d'une période de formation de 6 mois. Les responsables d'établissements

#### **Introduction du premier programme de formation postgraduée basé sur les compétences**

Ce nouveau programme de formation devrait entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2010. D'ici là, il faudra encore élaborer le logbook, le système d'évaluation avec feed-back et procéder à la classification des établissements de formation postgraduée. Tous les responsables des établissements de formation postgraduée seront informés en détail de l'introduction de ce nouveau programme de formation. Ce n'est qu'ainsi que les objectifs de formation susmentionnés, autrement dit une plus grande efficacité dans la formation postgraduée en général et le renforcement de la médecine de famille en particulier, pourront être atteints. Le premier examen écrit sommatif (questionnaire à choix multiple) aura lieu en 2012 et sera organisé par une commission d'examen mixte comprenant des représentants des sociétés de médecine interne et de médecine générale, en collaboration avec l'Institut de formation médicale de l'Université de Berne (IML).

Nous espérons que l'introduction de ce programme moderne de formation postgraduée en médecine interne générale, axé sur les compétences, incitera d'autres sociétés de discipline médicale à suivre cette voie.

4 <http://rcpsc.medical.org/canmeds/CanMEDS2005/index.php>

5 Swiss Catalogue of Learning Objectives for Undergraduate Medical Training – June 2008 ([www.smifk.ch](http://www.smifk.ch)).

6 Berendonk C, Beyeler C, Westkämper R, Giger M. Le feed-back structuré dans la formation postgraduée médicale: Mini-CEX et DOPS. Bull Méd Suisses. 2008;89(32):1337-40.

7 PMETB. Workplace Based Assessment (WPBA). A Guide for Implementation. [www.pmetb.org.uk/index.php?id=wpba](http://www.pmetb.org.uk/index.php?id=wpba) (accessed 2009-11-22).